

Communiqué de presse

Rappel de cantaloups de marque Malichita et Rudy en raison de cas de salmonellose

Saguenay, le 8 décembre – L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avise la population canadienne que le cantaloup de marque Malichita ou Rudy, et tout produit fabriqué avec ces cantaloups, sont rappelés suite à une éclosion de salmonellose. Ces produits doivent être jetés et ne doivent pas être consommés.

La consommation de ces produits peut provoquer des maladies graves, notamment l'hospitalisation et des décès.

Ce qu'il faut faire pour tous les produits contenant des cantaloups de marque Malichita ou de marque Rudy :

- Ne pas consommer ces fruits ou tout produit contenant du cantaloup visé par le rappel.
- Jetez tous les fruits et les produits qui en contiennent incluant ceux contenus dans le congélateur.
- Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces et les aires d'entreposage avec lesquelles les produits rappelés ont pu entrer en contact, notamment les comptoirs, les contenants, les ustensiles, les congélateurs et les réfrigérateurs.
- Lavez-vous les mains.
- Si vous n'êtes pas en mesure de vérifier la marque du cantaloup, ou si votre produit fait partie du rappel de l'ACIA, il est recommandé de le jeter.
- Si vous avez reçu un diagnostic de salmonellose ou d'une autre maladie gastro-intestinale, ne préparez pas d'aliments pour d'autres personnes.

Vous avez des symptômes suivant la consommation de cantaloup?

Vous subissez des symptômes à la suite de la consommation de cantaloup? Contactez la ligne Info-Santé 811 qui pourra vous référer au besoin.

- 30 -

Source : Direction adjointe des communications et des affaires publiques
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca